

INVITATION CONGRÈS 4/5 AVRIL 2020

Congress Center Bâle, Messeplatz 21

Début samedi : 10h45

Début dimanche : 09h00



Chères camarades,
Chers camarades,

La boucle est bouclée. C'est à Bâle que Christian Levrat a été élu président du PS Suisse par le Congrès au cours du printemps 2008. Et c'est à Bâle que le Congrès des 4 et 5 avril 2020 élira la personne qui lui succédera. D'ores et déjà, un grand merci à toi, Christian Levrat, pour tes douze ans passés à la tête du PS ! Le Congrès sera pour nous l'occasion de rendre hommage à ton travail.

Bâle est d'ailleurs un bon endroit pour le socialisme. Aucun autre canton n'a un taux d'électeurs et d'électrices favorables au PS plus élevé que Bâle. Le PS Bâle-Ville montre comment le PS peut assumer une responsabilité gouvernementale tout en restant actif, critique et novateur en tant que mouvement, et ce avec succès.

Gérer et maintenir cet équilibre sera aussi l'une des principales tâches de la nouvelle Présidence du PS. Le processus de candidature commence aujourd'hui, avec le présent envoi, et la date limite est fixée au 19 février 2020. Avant l'élection qui se tiendra lors du Congrès, toutes et tous les candidat-e-s auront l'occasion de se présenter et d'exposer leurs idées lors d'une tournée du pays organisée en mars dans toutes les régions de Suisse. Nous attendons avec impatience le lancement de ce processus plein de suspense et nous espérons recevoir de nombreuses candidatures intéressantes.

Lors du Congrès, en plus d'élire la Présidence, nous travaillerons également sur les questions de contenu. Les défis posés par une société vieillissante occupent depuis longtemps la classe politique. Notre objectif est d'apporter des réponses socialistes à cette thématique. Nous devons empêcher le démantèlement social voulu par la droite. Le PS s'engage à défendre les intérêts de toutes et tous nos concitoyen-ne-s. Notre intention n'est pas de faire des profits sur le dos des personnes âgées et malades, mais de couvrir leurs besoins de la meilleure façon possible.

Le papier de position sur cette question est actuellement en consultation auprès des organes du parti et des sections cantonales. Les délégué-e-s le recevront avec le deuxième envoi (4 mars) et pourront ensuite soumettre leurs requêtes.

Comme d'habitude, nous émettrons également des recommandations de vote, traiterons les requêtes et adopterons des résolutions. Les différents points du programme vont encore évoluer et être développés. Nous nous réjouissons d'ores et déjà d'accueillir le plus grand nombre d'entre vous à Bâle en avril 2020.

Salutations cordiales et solidaires,



Rebekka Wyler
co-secrétaire générale



Michael Sorg
co-secrétaire général

TABLE DES MATIÈRES

1	Procédure d'inscription	4
2	Délais	6
3	Ordre du jour provisoire	7
4	Envois	8
4.1	1 ^{er} envoi	8
4.2	2 ^e envoi	8
5	Procédure et délais pour les propositions et résolutions	9
6	Délégué-e-s	10
7	Rapport de gestion 2018 - 2019	11
8	Élections	12
8.1	Présidence	12
8.2	Comité directeur	12
8.3	Candidatures à la Vice-Présidence et au Comité directeur	12
8.4	Candidatures à la Présidence	13

1 PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Délai d'inscription : Mercredi 19 février 2020

- En ligne : www.pssuisse.ch/congres2020
- Grâce au formulaire d'inscription par courriel à : congres-inscription@pssuisse.ch
- Grâce au formulaire d'inscription par la poste : PS Suisse, Congrès, Theaterplatz 4, 3011 Berne

Au sujet des inscriptions :

Contrairement à l'accès aux Assemblées des délégué-e-s du PS Suisse, l'inscription au Congrès suit une procédure basée sur le nombre de membres de chaque section. **Par conséquent, seules les sections sont autorisées à inscrire des délégué-e-s.** Les délégué-e-s ne peuvent donc pas s'inscrire eux-mêmes.

Les délégué-e-s de l'AD qui sont aussi des délégué-e-s du Congrès ne sont pas automatiquement inscrit-e-s. Ils doivent donc s'inscrire par le biais de leur section.

Veillez noter que les autres délégué-e-s (représentant-e-s des Partis cantonaux, Comité directeur du PS Suisse, Conférence de coordination, membres du Groupe socialiste aux Chambres fédérales, Femmes* socialistes suisses, JS Suisse, etc.) ne sont pas automatiquement inscrits pour le Congrès et doivent donc s'inscrire eux-mêmes (conformément à l'article 13 des statuts).

Langue des signes

Il est à nouveau prévu d'offrir une interprétation simultanée en langue des signes (en allemand/DSGS et/ou français/LSF) lors du Congrès. Pour évaluer cette nécessité, veuillez nous en informer avant le 19 février 2020 en indiquant quelle langue est souhaitée en adressant un courriel à congres@pssuisse.ch.

Personnes malentendantes

Les personnes porteuses d'implants peuvent nous le signaler à l'avance par mail (congres@pssuisse.ch) jusqu'au 19 février 2020 afin que nous puissions commander des amplificateurs de casque.

Garderie

Pendant le Congrès, le PS Bâle-Ville proposera un service de garde d'enfants pour six enfants ou plus. Pour des raisons d'organisation, si cette offre vous intéresse, une inscription écrite avec le nom et l'âge de l'enfant ou des enfants doit être envoyée à l'adresse e-mail suivante avant le mercredi 19 février 2020 : congres@pssuisse.ch. Le PS Suisse informera par écrit les personnes intéressées de la mise en place ou non de la garderie trois semaines avant le Congrès.

Nombre de délégué-e-s :

Une brochure contenant des informations sur le nombre de délégué-e-s que chaque section peut envoyer est disponible sur le site Internet : www.pssuisse.ch/congres2020.

Le nombre de délégué-e-s par section pour le Congrès y est clairement indiqué.

Réservation d'hôtel :

Vous pouvez effectuer une pré-réservation dans les hôtels sous-mentionnés jusqu'au **2 mars 2020**. Il est important de suivre l'exacte marche à suivre indiquée lors de votre réservation.

Hôtels aux environs de la gare

- [Novotel Basel City](#), Grosspeterstrasse 12
Prix de la chambre : CHF 120, petit-déjeuner inclus
Réservation seulement à cette adresse mail et en mentionnant **PS Suisse** : H8215-RE@accor.com
- [Ibis Styles Basel City](#), Grosspeterstrasse 44
Prix de la chambre : CHF 100, petit-déjeuner inclus
Réservation seulement à cette adresse mail et en mentionnant **PS Suisse** : H8215-RE@accor.com
- [Ibis Budget Basel City](#), Grosspeterstrasse 12
Prix de la chambre : CHF 79, petit-déjeuner inclus
Réservation seulement à cette adresse mail et en mentionnant **PS Suisse** : H8215-RE@accor.com
- [Ibis Basel Bahnhof](#), Margarethenstrasse 35
Prix de la chambre : CHF 113, petit-déjeuner inclus
Réservation seulement à cette adresse mail et en mentionnant **PS Suisse** : h6510@accor.com

Hôtel près du centre de congrès

- [Swissôtel Le Plaza Basel](#), Messeplatz 25
Prix de la chambre : CHF 145, petit-déjeuner inclus
Réservation seulement via ce lien : <https://book.passkey.com/go/pareitagpschweiz2020>

2 DÉLAIS

Délais relatifs au Congrès des 4 et 5 avril 2020 de Bâle (comprenant les délais concernant les propositions)

11 décembre 2019	Premier envoi aux sections, Partis cantonaux et organes du parti habilités à formuler des propositions
19 février 2020	Délai d'inscription pour les délégué-e-s et les invité-e-s
19 février 2020	Échéance du premier délai pour les propositions des sections et des Partis cantonaux
28 février 2020	Séance du Comité directeur traitement des propositions des sections et des Partis cantonaux
4 mars 2020	Deuxième envoi aux délégué-e-s et invité-e-s inscrits au Congrès
19 mars 2020	Échéance du deuxième délai pour les propositions pour les délégué-e-s et invité-e-s au Congrès
27 mars 2020	Séance du Comité directeur relative aux objets du Congrès
31 mars 2020	Documentation finale
3 avril 2020	Conférence de coordination à Bâle
4/5 avril 2020	Congrès à Bâle

3 ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Samedi 4 avril 2020

- 10h30**
1. **Ouverture et salutations**
 2. **Points relatifs au déroulement du Congrès**
 3. **Procès-verbal du Congrès du 1 et 2 décembre 2018 à Brugg Windisch**
 4. **Approbation des rapports de gestion 2018 - 2019**
 5. **Discours de Christian Levrat, président du PS Suisse**
 6. **L'objectif est de répondre aux besoins, non de faire des profits :**
Discussion et adoption du papier de position sur les défis à relever dans une société vieillissante
 7. **Discours d'un-e invité-e international-e**
 8. **Recommandations de vote pour les votations fédérales du 17 mai 2020**
 9. **Propositions et résolutions**
 10. **Discours de la présidente de la Confédération Simonetta Sommaruga ou du conseiller fédéral Alain Berset**
- 17h00** 11. **Communications diverses et clôture du 1^{er} jour du Congrès**
- dès 17h30** **Apéro et fête du Congrès**

Dimanche 5 avril 2020

- 09h00**
12. **Poursuite de l'ordre du jour de la veille**
 13. **Discours de la présidente de la Confédération Simonetta Sommaruga ou du conseiller fédéral Alain Berset**
 14. **Élections**
 - Élection de la Présidence
 - Élection des membres du Comité directeur directement élu-e-s par le Congrès
 - Nouvelle élection aux Présidences des commissions spécialisées
 15. **Aller de l'avant grâce à des majorités progressives !**
Les thèmes principaux du Groupe socialiste pour la nouvelle législature
- 15h00** 16. **Divers**

4 ENVOIS

4.1 1^{er} envoi

Le premier envoi électronique destiné aux **sections, Partis cantonaux et autres organes du parti habilités à faire des propositions** conformément aux statuts (article 13) aura lieu le 11 décembre 2019.

Le premier envoi électronique comprend :

- L'ordre du jour provisoire
- Des informations relatives aux inscriptions, aux délais et aux objets du Congrès (par ex. Élections).
- [Le lien Internet](#) vers le formulaire d'inscription pour les délégué-e-s, y compris les directives pour le calcul du nombre de délégué-e-s des sections ayant le droit de vote (cf. [livret destiné aux sections](#)).

Délai d'inscription : 19 février 2020

- Le [procès-verbal](#) du Congrès du 1 et 2 décembre 2020 à Brugg Windisch est téléchargeable sur le site web du PS Suisse.

4.2 2^e envoi

Le deuxième envoi sera effectué le 4 mars 2020. Il sera envoyé **directement aux délégué-e-s et aux invité-e-s inscrits** et comprendra :

- La carte de délégué-e et le QR-code
- L'ordre du jour définitif
- Le règlement du Congrès ordinaire de 2020
- Papier de position du PS Suisse « L'objectif est de répondre aux besoins, non de faire des profits ».
- Aller de l'avant grâce à des majorités progressives ! : « Les thèmes principaux du Groupe socialiste pour la nouvelle législature »
- La documentation sur les projets soumis en votation le 17 mai 2020
- Les propositions et résolutions du Comité directeur
- D'autres propositions et amendements aux autres dossiers du Congrès
- Candidatures reçues pour les élections
- Des informations sur le lieu du Congrès
- Des informations sur la fête du samedi soir 4 avril 2020
- Proposition de soutien à l'initiative populaire de l'Union syndicale suisse pour une 13^e rente AVS.

5 PROCÉDURE ET DÉLAIS POUR LES PROPOSITIONS ET RÉOLUTIONS

Les propositions et résolutions doivent être déposées jusqu'au **19 février 2020** à l'adresse congres-proposition@pssuisse.ch.

6 DÉLÉGUÉ-E-S

Nombre des délégué-e-s au Congrès du PS Suisse (extrait des statuts) :

Article 13 : Le Congrès

1. Le Congrès est l'organe supérieur du parti. Ses décisions ont aussi force obligatoire pour les Partis cantonaux et pour les sections.
2. Le Congrès est composé :
 - a. des camarades délégué-e-s des sections
 - b. des membres du comité directeur
 - c. des membres de la conférence de coordination
 - d. des membres du Groupe socialiste de l'Assemblée fédérale
 - e. douze délégué-e-s du PS Femmes*
 - f. de douze délégué-e-s du Comité directeur du PS60+
 - g. de douze délégué-e-s du PS Migrant-e-s
 - h. de deux camarades délégué-e-s par chacun des partis cantonaux
 - i. de douze délégué-e-s de la JS Suisse
 - j. d'un-e délégué-e du groupe PS du personnel fédéral
 - k. ainsi que des représentant-e-s, sans droit de vote, de :
 - Solidar Suisse / Schweizerisches Arbeiterhilfswerk SAH,
 - L' Union syndicale suisse (USS),
 - Des sections des partis socialistes de l'étranger et des organisations proches du PS Suisse.
3. Chaque section a droit à un-e délégué-e. Lorsqu'une section comprend plus de 50 membres, elle a droit à un-e délégué-e supplémentaire par tranche de 60 membres, de même que pour la dernière fraction au-delà de ce nombre. Les délégué-e-s doivent être membres de la section qu'elles et ils représentent.

Nombre de délégué-e-s par section au Congrès, table de calcul

Membres	Délégué-e-s
0-50	1
51-110	2
111-170	3
171-230	4
231-290	5
291-350	6
351-410	7
411-470	8
471-530	9
531-590	10

7 RAPPORT DE GESTION 2018 - 2019

Le rapport de gestion 2018–2019 sera téléchargeable dès le 4 mars 2020 sur le site Internet du PS Suisse à l'adresse : www.pssuisse.ch/congres2020.

8 ÉLECTIONS

Lors du Congrès, les membres de la Présidence ainsi que les membres du Comité directeur élu-e-s directement par le Congrès sont élu-e-s pour un mandat de deux ans.

8.1 Présidence

Les membres actuels sont :

- Christian Levrat, président, se retire,
- Marina Carobbio, vice-présidente, se retire,
- Tamara Funciello, vice-présidente, se retire,
- Barbara Gysi, vice-présidente, se représente,
- Beat Jans, vice-présidente, se représente,
- Ada Marra, vice-président, se représente.

Roger Nordmann, président du Groupe socialiste à l'Assemblée fédérale, est membre de droit de la Présidence du PS Suisse.

8.2 Comité directeur

Le Comité directeur comprend, en outre, trois membres élu-e-s directement par le Congrès. Les membres actuel-le-s sont :

- Andreas Burger, PS Vaud, se représente,
- Mario Carera, PS Berne, se représente,
- Gabriela Suter, PS Zurich, se retire.

8.3 Candidatures à la Vice-Présidence et au Comité directeur

Les candidatures à la Vice-Présidence et les candidatures pour les membres du Comité directeur élu-e-s par le Congrès doivent être déposées **jusqu'au 19 février 2020** au Secrétariat central.

Les candidatures, accompagnées d'une courte bibliographie (une page), d'une photo et d'une lettre de motivation (maximum 2 pages), doivent être remises au PS Suisse, Congrès, Colette Siegenthaler, Theaterplatz 4, 3011 Bern. Courriel : congres@pssuisse.ch

8.4 Candidatures à la Présidence

Les candidatures à la Présidence du parti doivent être transmises au Secrétariat central d'ici au **19 février 2020**. Les candidatures individuelles et les candidatures conjointes (co-présidence) sont possibles pour la Présidence du PS Suisse.

Les candidatures doivent inclure une lettre de motivation, un CV avec photo et un texte conceptuel (2 à 3 pages A4) sur la situation actuelle et les perspectives du PS Suisse (contenu thématique, organisation, savoir-faire). Les candidatures doivent être adressées à : PS Suisse, Congrès du Parti, Colette Siegenthaler, Theaterplatz 4, 3011 Berne. Courriel : congres@pssuisse.ch

Afin d'accompagner le processus de candidature, le Comité directeur a nommé, le 22 novembre dernier, une commission électorale.

Les membres de cette commission électorale sont :

Conduite : Markus Notter, ancien conseiller d'Etat du canton de Zurich

Vice-président-e-s : Marina Carobbio, Beat Jans, Ada Marra

Représentante du bureau du Groupe : Nadine Masshardt

Toutes et tous les candidat-e-s sont prié-e-s de garder libre les dates suivantes selon le calendrier établi ci-dessous :

Dès décembre 2019	Commission électorale Examen des candidatures soumises, conduite des entretiens
04.03.2020	Envoi II Congrès Publication des candidatures reçues
Mars 2020	Tour de présentations des candidat-e-s dans les régions (merci de garder vos soirées et samedis libres)
25.03.2020	Présidence du PS Suisse (10h15 – 13h00) Auditions de tous les candidat-e-s
27.03.2020	Comité directeur du PS Suisse (13h45 – 17h00) Auditions de tous les candidat-e-s
03.04.2020	Conférence de coordination Passage de tous les candidat-e-s
04./05.04.2020	Congrès Élection de la nouvelle Présidence